

charistia » primitive, et à fausser le sens de la formule qu'elle disjoint pour s'y faire une place usurpée.

« Ceci est tellement vrai, et l'idée même de la Consécration qu'opérerait la venue du Saint-Esprit est tellement étrangère à l'interpolation elle-même, que le rédacteur de LS, ne l'y trouvant pas plus que nous ne l'y trouvons, mais voulant l'y mettre, n'hésite pas à l'introduire à côté, par voie d'interpolation nouvelle dans cette interpolation. Celle-ci demeure donc dans son intégrité, côte à côte avec l'intrus, qui la coupe en deux tronçons, pour s'y ménager une place dès le début, et influencer ainsi tout le reste...

« ... C'est au cœur, cette fois, que l'Anaphore est atteinte. Tout en pénétrant presque insensiblement dans le texte, et sans avoir l'air d'y jeter matériellement aucun trouble, l'Épiclese en réalité, change et bouleverse toute l'économie de la prière eucharistique. Le changement d'orientation qu'elle imprime est si réel, il méconnaît tellement l'économie première de l'Anaphore, qu'il finit par en résulter dans la formule elle-même un morcellement. Mais surtout l'Épiclese acquiert une personnalité distincte de l'A-

naphore et à ses dépens. L'Anaphore y perd non seulement sa continuité, mais sa valeur sacramentelle et son intégrité.

« 7. *L'invocation du Saint-Esprit dans le « Testamentum ».*

« ... Il y a là quelque chose de très suggestif, où s'accuse une fois de plus le sens qu'avait primitivement l'intervention du Saint-Esprit après l'Anamnèse et l'offrande. Et ce n'est pas de consécration qu'il s'agit, c'est de ce qui suit la constitution de la Victime à l'état immolé, c'est de dispensation du mystère. C'est, pour tout dire, de communion. Même, le *Testamentum* s'attache tellement et si exclusivement à ce sens primitif, qu'il est absolument impossible de voir autre chose qu'un rapport avec la Communion dans la façon dont le Saint-Esprit s'y trouve invoqué. C'était bien aussi ce qui ressortait de la traduction latine de Vérone et de l'éthiopien des *Statuts*. Mais combien plus décisive encore est la formule du *Testamentum* : « Adfer potum hunc et escam hanc sanctitatis, ut tibi uniantur omnes qui participando accipiunt... », formule elle-même si voisine de celle du canon romain : « jube hæc perferri... ut quotquot ex hac altaris

participatione sacrosanctum Filii tui corpus et sanguinem sumpserimus », laquelle, à son tour, se répercute indéfiniment dans les *Post pridie gallicans* qui l'expliquent, par exemple, dans ce texte mozarabe du V^e Dimanche après Pâques :

« Pro quo te Deus omnipotens rogamus et petimus : ut oblata in conspectu tuo nostræ servitutis libamina : ipse tibi acceptabilia facias : et accepta discurrens sancto Angelo tuo (1) nobis sanctificata distribuas : ut dum corda nostra corporis et sanguinis Filii tui Domini nostri commixtione purificas : petitiones nostras in odorem suavitatis accipias.

« Je me reprocherais de ne pas citer encore cette autre Épiclèse mozarabe (du V^e Dimanche après Pâques) où toutes choses se combinent et se concilient dans une plénitude de doctrine admirable.

« Ut in his sacrificiis benedictionum tuarum plentudo descendat : et infundas in eis imbrem Spiritus tui Sancti de celis. Ut fiat hoc sacrificium secundum ordinem patriarcharum et prophetarum tuorum. Ut quod ab illis typice facientibus Unigeniti Filii tui signifiantibus adventum : tua majestas acceptare dignata est : sic hoc sacrificium respicere et sanctificare digneris. *quod est verum corpus et sanguis Domini nostri Jesu Christi Filii tui* : qui pro nobis omnibus factus est sacerdos et hostia. *Hanc itaque hostiam, tu piissime Pater, de tue claritatis respectu sanctifica : ut summentibus eam* : et hic delictorum veniam : et eternam in celis conferas vitam (2).

(1) Sur l'identification de l'Ange du Sacrifice et de l'Esprit-Saint, voir *Te Deum* ou *Illatio* ? p. 221 et suiv.

(2) Pour plus de développements, je demande la permission de renvoyer au tome V de la *Paléographie musicale*,

« Aussi bien, la réflexion des disciples d'Emmaüs : *Cogoverunt eum in FRACTIONE PANIS* (Luc, xxiv, 35), — le récit de S. Luc (Act. II, 42) : *Erant autem perseverantes in doctrina Apostolorum et communicatione FRACTIONIS PANIS et orationibus*, l'insistance singulière, et parfois exclusive, de certaines Épiclèses gallicanes à ne viser que la FRACTIO ne sont-ils pas autant d'indices qui achèveraient de nous révéler l'économie dispensatrice à laquelle la pensée originelle et traditionnelle de l'Église est attentive en cette matière ?

« Par exemple l'incise romaine « jube hæc perferri per manus sancti Angeli tui in sublime altare tuum » est incomparable, en ce qu'elle poursuit l'absorption du sacrifice ancien par le sacrifice nouveau jusque dans le Saint des Saints de l'Ascension. C'est même l'honneur de la liturgie romaine d'être demeurée dans l'usage actuel, si près de l'enseignement de l'Épître aux Hébreux, on ne peut plus fortement impliqué dans cette formule. Mais, en réunissant les traits épars que fournissent les autres Liturgies, on reconnaît aisément que toutes procèdent de la

pages 83 à 91, sauf rectification des lignes de l'exposé qui ne tiendraient pas compte de l'unité continue de l'Eucharistia, telle que le présent travail en restitue la tradition. Le tome I des études euhologiques inaugurées dans le *Scriptorium Solesmense* fournit tout un chapitre qu'on peut verser, si l'on veut, au même dossier (*Une Épiclèse déclassée*, à propos du *Te Deum*).

même conception. La Liturgie mozarabe, sur-tout, est tellement explicite en l'espèce, qu'on pourrait en tirer tout un commentaire en action de la doctrine de l'Apôtre (1). Cette tradition fossile, il est vrai, n'a plus guère aujourd'hui qu'une valeur archéologique, étant donnée l'humilité des conditions pratiques où elle subsiste. Elle n'en est pas moins une attestation précieuse, s'il en fut, quand on pense qu'elle a réglé la formule de la messe en Espagne pendant onze siècles. Les expressions qui nous montrent les *Post pridie* s'appuyant avec prédilection sur la doctrine paulinienne du Sacrifice mosaïque en sont presque les traits dominants. Je note seulement le feu du Sacrifice d'Élie (IV Reg., xviii, 3), l'Ange de l'holocauste de Manue, père de Samson (Juges, xiii, 20), évoqués pour signifier liturgiquement l'acceptation du sacrifice nouveau.

« La formule du *Testamentum* est moins circonstanciée : tout de suite elle arrive au dernier terme, à la dispensation terrestre, à la communion qu'apporte du Saint des Saints l'Ange de la formule romaine. Au contraire l'invocation

(1) Si c'est d'Espagne, suivant une opinion fortement appuyée, que S. Paul écrivit son épître aux Hébreux, il faudrait reconnaître qu'il y avait rencontré des auditeurs et propagateurs fidèles d'un enseignement dont ils auraient eu naturellement la primeur, et dont on serait alors moins surpris de constater le retentissement traditionnel dans leur Liturgie.

de l'Anaphore primitive, reprenant les choses de plus loin, n'en est encore qu'à l'invocation du Saint-Esprit, et tout de suite, sans intermédiaire, sans passer explicitement par le feu de l'holocauste, ou la pénétration dans le Saint des Saints, arrive à la communion, comme y aboutissent d'ailleurs toutes les formules précédentes. De toute façon c'est l'Esprit-Saint qui se trouve être au commencement, au milieu et à la fin de cette action mystérieuse se résolvant finalement, par tous les moyens, en une communion :

« ut mittas Spiritum tuum sanctum in oblationem sanctæ Ecclesiæ, ... de omnibus qui percipiunt.

disent les Statuts d'Égypte ;

discurrunt sancto Angelo tuo, nobis sanctificata distribuas,

dit le mozarabe ;

Jube hæc perferri per manus sancti Angeli tui in sublime altare tuum, ut quotquot in hac altaris participatione... sumpserimus

dit le canon romain ;

adfer potum hunc et escam hanc sanctitatis tuæ... fac ut nobis non sit in judicium, etc.

dit le *Testamentum*. Rien de plus convergent, on le voit, comme aussi rien n'est plus auguste et plus un que cet appel traditionnel à l'Esprit de la Pentecôte, pour consommer le mystère de la

Mort, et de la Résurrection et de l'Ascension, dans l'union du Seigneur et de son Corps mystique, *ut sint unum, ut sint consummati in unum.*

« Il n'était pas possible de négliger le témoignage d'unanimité originelle que nous fournissent, sur un point de cette importance, les documents éthiopiens, gallicans, romains, syriaque. On peut dire qu'on entend ici la déposition des trois grands patriarchats primitifs. Nous avons, en effet, pour celui d'Occident, les formules gallicanes et le Canon romain ; pour celui d'Antioche, le *Testamentum* syriaque, mais d'origine grecque ; pour celui d'Alexandrie, les traductions de Vérone et d'Éthiopie.

« Tout commentaire serait superflu. C'est maintenant aux Epiclèses orientales qui seraient irréductibles soit à cette conception paulinienne, soit à cette économie finale, de justifier des titres au moins égaux à ceux-là. »

« 8. Conclusion. *L'Epiclèse est étrangère à la tradition primitive conservée en Occident.*

« Ainsi nous pouvons le dire et nous le disons maintenant sans hésiter, contraints par l'évidence des textes primitifs : l'Epiclèse entendue comme on le fait en Orient n'existe pas à l'origine. Il n'y a qu'une formule d'Action de grâces pourvoyant à la fois à la Consécration par les paroles de l'Institution de la Cène et à la Com-

munion dans la finale de cette Action de grâces...

« D'ailleurs est-il seulement une Epiclèse qui ne soit avant tout orientée vers la Communion ? Si donc il en est — et il y en a — si, dis-je, il en est où, par surcroît, on rencontre un élément différent, irréductible à cette donnée première, il ne faut pas hésiter à le dire, c'est une interpolation, c'est plus encore, c'est une déviation, c'est le résultat d'une interprétation qui fausse le texte originel dans sa belle simplicité native. Et cette interprétation, pour s'être créé le courant théologique que l'on sait, n'en est pas moins étrangère à l'économie de l'Anaphore primitive, telle que V. et E. notamment nous la représentent, je le répète, dans toute sa simplicité, dans l'émouvante spontanéité apostolique qui semble l'inspirer encore.

« Il est de rigueur au surplus, que l'élément postérieur et surrogatoire dont je parle soit, aussi souvent qu'il est possible, entendu bénévolement et ramené, comme nous l'avons fait plusieurs fois ici même, au point de départ le plus simple, le seul vraiment traditionnel. Mais, encore une fois, si l'on se heurte à l'impossibilité radicale, à la déviation tout à fait évidente, pourquoi ne pas le reconnaître nettement ? nous sommes alors en dehors de la tradition catholique originelle.

« On trouvera sans doute que ce n'est pas le côté le moins intéressant de tous ces résultats

que la constatation dont bénéficie du même coup le Canon romain si souvent mis en cause à ce propos, j'allais dire mis à mal, comme se trouvant en dehors de la tradition. C'est précisément le Canon romain qui demeure, en cela, le plus fidèle à cette tradition, la vraie, la toute primitive, la tradition catholique des Apôtres.

« Nous continuerons de parler d'Epiclèse, bien entendu, (c'est d'ailleurs toute une histoire à faire (1), nous parlerons même encore de l'Epiclèse romaine (2). Mais désormais on saura ce

(1) Au moment où paraissent ces lignes, l'histoire en question n'était plus à faire, et ne le sera plus. On sait qu'elle est signée Salaville et qu'elle remplit presque tout un fascicule du *Dictionnaire de théologie* de Vacant.

(2) L'emploi de ce malheureux mot, il faut le reconnaître, est plein d'équivoques et fait naître à chaque instant des malentendus. Feu M. Edmund Bishop avait proposé qu'on s'habitue à une bonne fois à ne l'employer que dans le sens qu'y attachent les Orientaux, tandis que, pour désigner notre prière romaine, par exemple, à l'Esprit-Saint, on eût recours à un terme moins compromis. C'était fort sage. Mais il était trop tard pour suivre ce bon conseil quand nous l'avons connu. Notre siège était fait. Et puis, faut-il le dire ? aucun autre mot ne nous paraît remplir les conditions de celui-ci, qui, s'il a l'inconvénient d'impliquer une idée de consécration — pure convention non justifiée par l'étymologie, — d'autre part offre aussi l'avantage d'être localisé, de fixer l'esprit sur le moment de la messe dont on veut parler, ce que n'obtiendrait pas tout autre terme. Peut-être suffirait-il, une fois entendu qu'on dit Epiclèse, non pour définir, mais pour localiser, d'utiliser le mot, comme nous l'avons fait, indifféremment pour l'Occident et pour l'Orient, mais en le faisant suivre de l'épithète « consécra-toire », dans ce dernier cas, lorsqu'il y aurait lieu.

que cela veut dire et ce que le mot contient pour nous. Nous savons au juste ce qu'est le texte décoré de ce titre, c'est tout simplement, ce n'est ni plus ni moins que la phrase finale de la prière eucharistique, coïncidant avec la fraction du Corps et du Sang du Seigneur (consacrés au cours de cette prière), coïncidant avec la Communion. Nous savons en un mot qu'il n'y a qu'une action de grâces, une Eucharistie, l'Eucharistie par excellence, à laquelle cette prière a été jusqu'à donner son nom, tellement elle s'identifiait avec elle ; nous savons qu'il n'y a pas autre chose et que l'Epiclèse n'est qu'un mot dans cet état originel. D'institution apostolique, pour tout dire, pas plus que d'institution dominicale, il n'y a d'Epiclèse.

« Ne regrettons pas l'attention que nous venons de donner à cette question de l'Epiclèse. L'aspect sous lequel elle se présentait dans nos cinq documents ne nous permettait pas de passer outre, sous prétexte que le sujet réclame une étude exhaustive. Il importait à l'histoire de nos textes que le témoignage qu'ils rendent de l'état originel des choses à cet égard fût au moins mis en relief. Au demeurant nous aurons à y revenir bientôt, à propos des Liturgies Orientales (1). »

Pour ces matières, du reste, et pour telles

autres que nous n'avons fait qu'effleurer, parce qu'elles n'entraient pas dans notre programme, nous n'avons pas à nous substituer à l'ouvrage en question. C'est là qu'on devra s'adresser directement, aussi bien pour les points non touchés ici, que pour les développements et les preuves qu'il a fallu négliger en conséquence. Il ne s'agissait pas de refaire le livre, mais d'en présenter la thèse sous l'unique point de vue de l'apostolicité.

APPENDICE.

I

LE Gnosticisme ET L'ANAPHORE AP.

Examinons rapidement s'il n'y aurait pas au moins trace d'une préoccupation de gnosticisme dans l'une ou l'autre forme de notre Ap.

1. *L'incise* « Verbum tuum inseparabile ».
Cf. ci-dessus page 213.

Commençons par l'incise 57 de V : « Verbum tuum inseparabilem », restitué par hypothèse : « τὸν λόγον σου ἀχώριστον ». Cet ἀχώριστον serait-il un indice révélateur d'une préoccupation gnostique ?

Remarquons en effet que si le « Verbum quod ex te est » de E, et le « Verbum a te prodiens » de LA n'équivalent pas précisément au « Verbo fcederis tui » de LS, et que si le « Verbum tuum Filium tuae mentis » de T peut être considéré comme s'en rapprochant davantage, en revanche le « Verbum tuum inseparabile » de V semble leur être sinon formellement opposé, du moins se nuancer d'une certaine préoccupation